



Entrevue avec F. Vidal Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Le 23 juin 2017

Cette entrevue fait suite à une demande de la fédération Sud Éducation, elle a été ouverte aux différentes fédérations et syndicats de Solidaires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La Ministre était accompagnée de N. Castoldi, directeur de cabinet adjoint, et en charge des relations sociales.

Délégation Sud/Solidaires : Cécile Quantin et Denis Orcel pour Sud Éducation, Estelle Dormion pour Solidaires Étudiant-e-s, Marie-Bernadette Albert et Janique Guiramand pour Sud Recherche EPST.

Après nous être brièvement présenté-e-s, nous avons fait part de nos attentes et des questions que nous souhaiterions voir abordées. Nous avons fait rapidement le constat de la situation catastrophique des établissements (universités et organismes de recherche), de la dégradation de l'emploi statutaire et de l'explosion de l'emploi précaire à cause notamment du développement des appels à projet au détriment des crédits récurrents, ainsi que des conséquences sur les conditions de travail et d'étude des collègues et des étudiants. Nous lui avons dit que nous attendions des réponses précises et qu'il fallait en finir avec le prétendu dialogue social où au final le seul partenaire qui compte pour le Ministère est la CPU.

La Ministre est bien consciente de la situation de certaines universités : la cour des compte identifie une situation très critique pour 6 universités et critique pour 9 autres, mais pour la Ministre d'autres sont aussi en situation pas « flambante ».

Sur la question des filières saturée : Pour elle le tirage au sort n'est pas une solution acceptable ; ils ont réussi à réduire de 350 à 110 les formations qui le pratiquent, mais le problème est loin d'être épuisé. Ils discutent université par université, filière par filière, pour voir comment s'adapter à la situation (heures supplémentaires, groupes supplémentaires). La filière STAPS reste le plus gros problème avec 2 fois plus de demandes que de places. Ils vont essayer d'accompagner les étudiants en amont de la rentrée en leur communiquant les statistiques de réussite en fonction des profils (en moyenne 1.6% de réussite pour les étudiant-e-s issu-e-s de bac pro, avec des filières à 0%). Ne pas se satisfaire de 40% de réussite de licence en 4 ans ; mais pas non plus du tirage au sort. Les universités qui ne tirent pas au sort ont plus de réussite. Travailler sur le -3/+3 pour orienter les étudiants : une réunion est prévue en juillet pour voir ce qui marche avec l'objectif de faire des propositions à l'automne.

Sur le devenir des établissements : Articulation entre EPST et Universités se fait au sein des UMR avec personnels d'origines différentes qui s'enrichissent mutuellement. La stratégie nationale est portée par les EPST, stratégie qui se décline ou pas dans les sites et assure la cohérence des sites.

Sur sa feuille de route : Elle est en cours d'écriture. Il y a des échanges avec les différents ministres car il existe des relations du MESRI avec quasi tous les autres ministères ; il y aura donc des paragraphes partagés dans les différentes feuilles de route des Ministères. L'audit sur le budget 2017 devrait sortir le 30 juin ; il y

aura validation des feuilles de route après le discours de politique générale prévu le 4 juillet. Elle aura alors sa lettre de mission (qu'a priori elle serait prête à publier).

Concernant les moyens, nous avons rappelé que ce que le précédent gouvernement a appelé « sanctuarisation » consistait en fait à bloquer le budget et au final avec l'augmentation des charges structurelles des établissements (CAS pension, GVT (glissement vieillesse technicité),...) non prise en compte, c'est l'emploi qui n'a fait que trinquer avec de nombreux gels de postes dans les universités comme dans les EPST (10% des emplois sous plafonds gelés dans les EPST). Certains organismes sont exsangues, et c'est au final la qualité de la recherche qui est affectée. C'est à l'État de prendre en charge l'ensemble des moyens pour développer la recherche et l'enseignement supérieur. Ces 3 dernières années se sont 35% de postes d'enseignants-chercheurs ouverts au concours en moins (chiffres CP-CNU). Certains postes sont même gelés alors que les concours se sont déroulés (cf ATER Besançon). Dans les Universités, à cette situation budgétaire critique, se sont ajouté des restructurations à marche forcée, sans aucun respect du dialogue social, et sans consulter les personnels. Et au lieu de collaborations ce sont des compétitions qui se mettent en place.

Sur l'organisation de l'ESR : La Ministre privilégie une organisation sur la base de projet commun. Les coquilles ne doivent être que des outils législatifs pour accompagner. La Loi de 2013 n'a pas apporté les bons outils. En plus, il y a eu la réforme territoriale qui a modifié le paysage et fait évoluer les périmètres. Elle souhaite démarrer une phase d'expérimentation : les Régions proposent leur projet et on les accompagne. L'objectif est de ne pas faire cohabiter en silo des systèmes qui ne se parlent pas. Elle souhaite travailler avec les collectivités pour définir les formations professionnelles et les filières : le site doit être quelque chose qui a du sens. Elle n'est pas sûre que les établissements doivent perdre leur personnalité morale avec un seul interlocuteur par site, mais il faut un projet cohérent avec le territoire. Ne pas partir de qui est le chef mais partir du projet.

Nous lui faisons remarquer que la plupart du temps les personnels sont tenus totalement à l'écart des discussions concernant ces projets, y compris sur le plan scientifique. Elle répond que souvent il y trop d'information et que les agents ne s'y intéressent pas. Nous soulignons le fait que la pression au travail sur les agents s'accentue et est amplifiée par la complexification du système, y compris sur le plan administratif.

Pour la Ministre les restructurations ont eu du bon car elles ont renforcé le sentiment d'appartenance des agents à leur université, car ils ne se revendiquent plus d'une faculté ou même d'une formation comme c'était le cas avant. Mais elle trouve le modèle trop descendant car chaque site est différent. Pour elle l'autonomie n'est pas l'indépendance. Elle souhaite un système matriciel : l'État fixe un cadre, dans lequel chacun définit comment il s'organise et ensuite l'État valide ou pas. La vision nationale doit venir des organismes de recherche qui sont là pour organiser la matrice.

Juste avant son départ nous lui posons la question du contrat de mission, prévu dans la nouvelle loi travail.

Pour la Ministre, c'est la solution pour pouvoir garder les CDD sans limitation... Nous lui rétorquons que ce sont des postes de titulaires qu'il faut. Mais pour elle il faut « diversifier » les types d'emplois !

L'entrevue se termine ; elle aura duré un peu moins d'une heure.